

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 24 mars 2026 en visioconférence – PV n°7

PAGE 1/11

- Président : M. Olivier THUAL, président
- Présents : Mmes Béatrice MATHIEU et Melissa ROSSIGNOL,
MM. Georges CASCARINO (en partie), Cédric CHRISTY, Jean-Robert CLOFF, Philippe COLLIN,
Brice COLLONNAZ, Laurent GONCALVES, Bertrand JOUANNAUD, Michel LACOUÉ NEGRE,
Pierre LANZERAY, David PLAINCHAMP
- Assistent : MM. Julian GRELOT (CTRA)
M. Bastien BOUDIGUES (Assistant administratif)
- Excusés : Mme Sandra RENON
M. Jacques DANTAN et Hakim MAHAOUDI

Mise à jour des effectifs 2025/2026

- Arbitre partant dans une autre Ligue :
- Kévin METAIS (R3) => Ligue Pays de la Loire en fin de saison 2025/2026.

La CRA le remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage néo-aquitain et lui souhaite une bonne continuation.

- Arbitre souhaitant être remis à la disposition de son District à la fin de la saison 2025/2026 :
- Yann TERRADE (R3)

La C.R.A. lui souhaite une bonne fin de carrière régionale et le remercie pour les services rendus à l'arbitrage régionale néo-aquitain.

- Arbitre souhaitant être remis à la disposition de son District à effet immédiat :
- Vincent CARON (R2)

La C.R.A. donne un avis favorable et le remercie pour les services rendus à l'arbitrage néo-aquitain.

- Arbitre ayant demandé un arrêt de l'arbitrage à effet immédiat :
- Cédric LE TORTOREC (R3)

La CRA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage néo-aquitain.

- Arbitres ayant demandé un arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison 2025/2026 :
- Nicolas SEGUIN (R1),
- Jonathan BLONDY (R2),
- Adrien LIEGEON (R2), en année sabbatique
- Tanguy ROBINEAU (R3),
- Yassine CHAIBI (JAR),

La C.R.A. leur souhaite une bonne fin de carrière et les remercie pour les services rendus à l'arbitrage néo-aquitain.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 24 mars 2026 en visioconférence – PV n°7

PAGE 2/11

- Nomination des arbitres régionaux

Dans le cadre du chapitre 4 - 8 de sa circulaire annuelle, les membres de la CRA valident l'observation terrain des arbitres suivants :

Arbitre Régional 3 : Abdellatif AFKIR (47) - Berkan CENBER (87) - Sylvain DARAN (33) - Alexandre DEMASSIEUX (86) - François HEE (86)

Passerelle JAR => R3 : Lilian HENRI (33) - Tyméo VERON (16)

Arbitre Assistant Régional 2 : Guillaume HEBERT (17) - Frédéric OUVRARD (86) - Alexandru PUTREGAI (33) - Loïck RAYMOND (86)

Jeune Arbitre Régional : David ANICETO (64) - Pablo GARCIA (40) - Robin MAITRE (86) - Lucas STYNS (17)

Ils seront nommés dans leur catégorie respective au 1^{er} juillet 2026.

- Arbitres souhaitant bénéficier de la passerelle JAR => R3

Eloan HOUIS (40) et Raphaël JAQUET (33) ont sollicité la CRA pour une passerelle JAR = R3. Les demandes sont transmises aux CDA respectives afin que les observations en sénior départemental soient programmées.

Audition arbitres

Suite à des réserves techniques déposées par des clubs concernant des fautes techniques lors de matchs régionaux, des arbitres sont entendus par les membres de la CRA :

- L'arbitre central et l'arbitre assistant 1, d'une rencontre de Régional 2

Au cours de ce match une équipe a joué à 12 pendant 1 minute environ suite à une incompréhension de l'équipe arbitrale entre joueur blessé et remplaçant. Considérant que l'arbitre a bien respecté la procédure d'un joueur en surnombre n'ayant pas interféré avec le jeu.

Il est rappelé aux arbitres d'aborder ce point, en présence du délégué, lors des consignes d'avant match et de prendre le temps nécessaire lors d'une telle situation.

Les membres de la CRA, moins 4 voix contre, adressent un avertissement aux 2 arbitres.

Un rappel sera effectué auprès de tous les arbitres régionaux sur les fautes techniques.

- Les arbitres assistants d'une rencontre de National 2

Suite à un double contact lors de l'exécution d'un pénalty, l'arbitre central de la rencontre a indiqué un C.F.I sur le point de pénalty.

L'arbitre assistant concerné par cette situation a indiqué à l'arbitre central qu'il devait faire faire retirer le pénalty sans être entendu par ce dernier.

Les membres de la CRA, moins 6 voix contre, se prononcent pour un avertissement envers les deux arbitres assistants

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

Informations administratives

Afin de justifier de leurs absences de dernières minutes, les arbitres régionaux doivent transmettre des pièces justificatives.

Parmi celles-ci, des certificats médicaux parviennent au service administratif et la CRA a été confronté à la production de faux certificats ou arrêts de travail (ex : arbitre inconnu du médecin qui a déposé une plainte, arrêt sans nom et sans signature du médecin).

Les membres de la CRA se prononcent à l'unanimité pour le transfert des deux dossiers à la Commission Régionale de Discipline.

Une information sur les certificats médicaux et arrêts de travail sera effectuée lors de la réunion de fin de saison.

Tests physiques

La CRA a effectué le bilan des tests physiques suite à la dernière session de rattrapage du 24 janvier 2026.

Conformément à son règlement intérieur et à sa circulaire pour la saison 2025/2026, la CRA rappelle les dispositions suivantes :

- Si, au plus tard au 31 janvier de la saison en cours, un arbitre régional n'a pas réussi les tests physiques, ou n'a pas pu s'y présenter et ce, quelle qu'en soit la raison (arrêt, blessure, indisponibilité, etc.), il sera rétrogradé dans la catégorie inférieure et ne pourra être classé à l'issue de la saison.

Etude de cas particuliers :

- Situation de Madame Alice AUBOURG - Arbitre Régional 2

- Considérant que Madame Alice AUBOURG était absente excusée les 2 septembre et 15 novembre 2025 ainsi que le 3 janvier 2026 après avoir été régulièrement convoquée ;

Par ces motifs :

- La CRA informe Madame Alice AUBOURG qu'elle perd son titre d'Arbitre Régional 2. Elle est rétrogradée dans la catégorie d'Arbitre Régional 3 sans classement en fin de saison 2025/2026.

- Situation de Monsieur Léo VIDAL - Arbitre Régional 2

- Considérant que Monsieur Léo VIDAL était absent excusé les 10 septembre et 15 novembre 2025 ainsi que le 3 janvier 2026 après avoir été régulièrement convoqué ;

Par ces motifs :

- La CRA informe Monsieur Léo VIDAL qu'il perd son titre d'Arbitre Régional 2. Il est rétrogradé dans la catégorie d'Arbitre Régional 3 sans classement en fin de saison 2025/2026

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 24 mars 2026 en visioconférence – PV n°7

PAGE 4/11

○ Situation de Monsieur Zaou El Hak MADI ABDOU - Arbitre Régional 3

- Considérant que Monsieur Zaou El Hak MADI ABDOU était absent excusé les 1^{er} septembre et 15 novembre 2025 ainsi que le 3 janvier 2026 après avoir été régulièrement convoqué ;
- Considérant que Monsieur Zaou El Hak MADI ABDOU a informé la CRA de son arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison 2025/2026

Par ces motifs :

- La CRA informe Monsieur Zaou El Hak MADI ABDOU qu'il est maintenu dans sa catégorie d'origine hors classement pour la fin de saison 2025/2026.

○ Situation de Monsieur Tom TEYTAUD - Passerelle Jeune Arbitre Régional => Régional 3

- Considérant que Monsieur Tom TEYTAUD était absent excusé le 16 novembre 2025 ainsi que le 3 janvier 2026 et en 1^{ère} situation d'échec le 24 janvier 2026 à Puyjoyen après avoir été régulièrement convoqué ;
- La CRA informe Monsieur Tom TEYTAUD qu'il perd son titre de Jeune Arbitre Régional et qu'il est remis à la disposition de sa CDA pour la saison 2025/2026

○ Situation de Monsieur Christophe LAMOUREUX - Arbitre Futsal Régional 1

- Considérant que Monsieur Christophe LAMOUREUX a échoué aux test physiques les 3 et 24 janvier 2026 après avoir été régulièrement convoqué ;

Par ces motifs :

- La CRA informe Monsieur Christophe LAMOUREUX qu'il perd son titre d'Arbitre Futsal Régional. Il est rétrogradé dans la catégorie d'Arbitre Futsal Régional 2.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

Situation particulière des arbitres régionaux blessés

L'article 42 du règlement intérieur de la CRA précise : « lorsqu'un arbitre est blessé à répétition ou est soumis à une longue période d'indisponibilité pour des raisons médicales, le médecin régional pourra établir l'aptitude ou l'inaptitude de l'arbitre à évoluer au niveau de la compétition concernée par sa catégorie. »

○ Situation de Monsieur Quentin RIVASSEAU - Arbitre Régional 2

- Considérant que Monsieur Quentin RIVASSEAU est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas d'effectuer le test physique et de satisfaire à ses observations

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 24 mars 2026 en visioconférence – PV n°7

PAGE 5/11

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Quentin RIVASSEAU,
- La CRA informe Monsieur Quentin RIVASSEAU qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie d'Arbitre Régional 2 pour la saison 2026/2027.

- o Situation de Monsieur Benoît SCHELLEKENS - Arbitre Régional 2

- Considérant que Monsieur Benoît SCHELLEKENS est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure, ne lui permettant pas d'effectuer le test physique et de satisfaire à ses observations

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Benoît SCHELLEKENS,
- La CRA informe Monsieur Benoît SCHELLEKENS qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie d'Arbitre Régional 2 pour la saison 2026/2027.

La CRA étant habilitée à juger tous les cas particuliers non prévus par le règlement intérieur et s'agissant de sa deuxième saison consécutive de neutralisation pour raison médicale, M. Benoît SCHELLEKENS sera dans l'obligation de réussir les tests physiques de la catégorie R2 en début de saison 2026/2027, faute de quoi il sera affecté dans la catégorie d'Arbitre Régional 3.

- o Situation de Monsieur Mathieu BRAMOULLE - Arbitre Régional 3

- Considérant que Monsieur Mathieu BRAMOULLE est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas d'effectuer de satisfaire à ses observations

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Mathieu BRAMOULLE,
- La CRA informe Monsieur Mathieu BRAMOULLE qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie Arbitre Régional 3 pour la saison 2026/2027.

- o Situation de Monsieur Stéphane GINGREAU - Arbitre Régional 3

- Considérant que Monsieur Stéphane GINGREAU est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas d'effectuer de satisfaire à ses observations

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Stéphane GINGREAU,
- La CRA informe Monsieur Stéphane GINGREAU qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie Arbitre Régional 3 pour la saison 2026/2027.

- o Situation de Monsieur Kader MESSAOUDENE - Arbitre Régional 3

- Considérant que Monsieur Kader MESSAOUDENE est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 24 mars 2026 en visioconférence – PV n°7

PAGE 6/11

- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas de satisfaire à ses observations

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Kader MESSAOUDENE,
- La CRA informe Monsieur Kader MESSAOUDENE qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie d'Arbitre Régional 3 pour la saison 2026/2027.

- o Situation de Monsieur Rui CAMARINHA - Arbitre Assistant Régional 1

- Considérant que Monsieur Rui CAMARINHA est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas de satisfaire à ses observations

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Rui CAMARINHA,
- La CRA informe Monsieur Rui CAMARINHA qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie d'Arbitre Assistant Régional 1 pour la saison 2026/2027.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

Examens des arbitres régionaux

- o Examen Evalbox de mi-saison en distanciel le mardi 3 mars 2026

L'examen Evalbox en distanciel initialement prévu le mardi 24 février 2026 a été reporté au mardi 3 mars 2026 en raison de dysfonctionnement de la plateforme Evalbox.

- Il y a eu 1 problème de connexion sur l'ensemble des 310 participants, certains arbitres ayant passé l'examen depuis l'étranger,
- 5 tricheurs ont été détectés par le logiciel, ce qui permis d'identifier clairement les questions concernées.

En conséquence, chaque question confondue a été considérée et donc notée comme étant une « erreur » avec le barème adéquat de -1 point à la question visée,

- Après l'examen, certains se sont reconnectés pour repasser l'examen,
- Les 11 arbitres qui n'ont pas passé l'examen sont considérés comme « absent non excusé » à un examen obligatoire, sans séance de rattrapage. Ils ont donc eu la note de « 0 » qui comptera dans les classements de fin de saison.

Suite à cet examen, les arbitres ont reçu leurs notes par mail le 9 mars 2026.

- o Examen théorique des samedi 14 et dimanche 15 mars 2026 au Haillan, Puymoyen et Tartas

270 arbitres (R1 - R2 - R3 - AR1 - AR2 - Passerelle - JAR) ont participé à l'examen théorique organisé en décentralisé sur les 3 sites : Le Haillan - Puymoyen et Tartas.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 24 mars 2026 en visioconférence – PV n°7

PAGE 7/11

35 arbitres sont convoqués à l'examen de rattrapage le dimanche 29 mars 2026 au Haillan (4 R1 - 5 R2 - 14 R3 - 2 AAR1 - 5 AAR2 - 5 JAR)

Point sur les observations

o Observations arbitres régionaux seniors

11 arbitres sont concernés par des blessures ou arrêt de rencontre pour panne d'éclairage lors d'observations dont 6 en 1^{ère} mi-temps et 5 entre la 50^{ème} et la 70^{ème} (panne éclairage).

Les membres de la CRA se prononcent à l'unanimité pour une reprogrammation de ces observations. Béatrice MATHIEU va transmettre la liste des arbitres concernés à Philippe COLLIN et Bastien BOUDIGUES.

o Observations jeunes et candidats jeunes arbitres régionaux

Suite au courriel de Quentin BERTHELET le vendredi 20 mars 2026 de stopper immédiatement sa collaboration pour les notes des JAR et candidats JAR, la CRA doit prendre une décision ;

En effet, avec les rapports en attente de traitement et les observations qu'il reste à planifier, le système de notation retenu pour cette saison est « condamné » puisqu'il ne peut être assuré conformément à la circulaire annuelle.

En conséquence, et afin de préserver une équité de traitement pour les notes des JAR et candidats JAR avec les incidences sur les candidatures JAF, les membres de la CRA se prononcent à l'unanimité pour :

- Le maintien des rapports d'observation,
- L'annulation de toutes les notes attribuées avec le logiciel « PARC »
- Le traitement des rapports dans un nouveau logiciel et donc l'attribution d'une nouvelle note qui remplacera la note « PARC »
- L'élaboration des classements avec ces nouvelles notes, tout comme la sélection des candidats JAF
- La sollicitation de l'accord du Comité de Direction de la LFNA du samedi 18 avril 2026 puisque la CRA déroge à la circulaire annuelle validée en Comité de Direction
- La communication de cette information aux jeunes arbitres et candidats jeunes arbitres régionaux avec en copie les présidents de pôle arbitrage et de CDA.

Candidats fédéraux saison 2026 / 2027

o Candidature Arbitre Assistant Fédéral 3

Les arbitres promotionnels FFF ont été classés au rang de 1 à 4 par chacun des 3 observateurs et des points sont attribués en fonction du classement : 1^{er} => 4 points, 2^{ème} => 3 points, 3^{ème} => 2 points et 4^{ème} => 1 point.

Le classement général de ces arbitres est effectué en fonction du nombre de points attribués à chacun d'eux.

La CRA sélectionne les deux premiers arbitres Idir AIT SAID et Paul HERGAULT, ex-aequo avec 9 points, qui seront observés lors de Play Off afin de déterminer le candidat Assistant Fédéral 3.

Evènements - Formations - Stages

- Stage Interligues du vendredi 6 au dimanche 8 février 2026 à Puymoyen

Ce stage organisé par la CFA et la Direction de l'Arbitrage accueillait 8 arbitres (6 centraux garçons et filles et 2 assistants garçons) des Pays de la Loire accompagnés par le président de la CRA (Nicolas TABORE) et les arbitres néo-aquitains ci-dessous :

6 Arbitres centraux masculins : Axel DUPAYS, Fridolin GILLES, Clément JABLONSKI, Zachary MORALI, Matthieu SARRIEAU et Adrien SERRET

2 Arbitres assistants masculins : Paul HERGAULT et Jordan MORISSON,

2 Arbitres centrales féminines : Anaïs DEMENE et Marion MUNOZ,

2 arbitres assistantes féminines : Soline FARNIER et Laure MEYER.

L'encadrement était assuré par Jean-Claude PUYALT (CFA), Laurent DUHAMEL, Peggy SEURAT, Jérémy STINAT et Alexandre VIALA (DA).

Olivier THUAL, Sandra RENON, Julian GRELOT et Béatrice MATHIEU participaient à ce stage.

- Matchs des sélections de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine du mardi 10 au vendredi 13 février 2026

18 jeunes arbitres régionaux ont officié lors de rencontres organisées au Haillan et à Puymoyen

- Stage des sélections U15-U17 Garçons Futsal le samedi 14 février 2026 au Haillan

Pendant ce stage, un rassemblement des jeunes arbitres Futsal, organisé par David PLAINCHAMP, comprenait une partie théorique le matin et des matchs l'après-midi. A l'issue de ce stage, Jules FONTAINE (Jeune Arbitre Régional) a été retenu pour le stage Interligues Futsal des 14 et 16 avril 2026 à La Chapelle sur Erdre (44).

- Interdistricts U13 Filles les lundi 16 et mardi 17 février 2026 à Talence (33)

11 jeunes arbitres féminines ont participé à ce rassemblement encadrées par Sandra RENON (CTRA), Mélissa ROSSIGNOL et Claude BARRIERE. Le lundi soir elles ont assisté à une intervention de Maïka VANDERSTICHEL

- Interdistricts U13 Garçons les mercredi 11 et 18 mars 2026 à Brive (19), Mont de Marsan (40) et St Jean d'Angély (17)

Suite à l'annulation des interdistricts U13 Garçons des jeudi 19 et vendredi 20 février 2026 à Cenon (33) en raison des conditions climatiques annoncées, la programmation des rencontres s'est effectuée par secteurs :

Mercredi 18 mars 2026 à Brive : Districts 19, 23, 24 et 87 avec 6 jeunes arbitres de ces départements encadrés par Damien CHASTANG

Mercredi 18 mars 2026 à Mont de Marsan : Districts 33, 40, 47 et 64 avec 6 jeunes arbitres de ces départements encadrés par Elodie LOPES.

Mercredi 11 mars 2026 à St Jean d'Angély : Districts 16, 17, 79 et 86 avec 2 jeunes arbitres du 79 et un jeune arbitre du 86 encadrés par Anthony MICHEAU. Il faut noter l'absence des 3 jeunes arbitres du District de Charente Maritime qui ne se sont pas déplacés.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 24 mars 2026 en visioconférence – PV n°7

PAGE 9/11

- Stage Interligues Futsal du 13 au 15 mars 2026 à Houlgate (Ligue de Normandie)

Sur proposition de la section Foot diversifié de la CRA, Philippe ROSE (33) a participé à ce stage.

- Formation niveau 2 du 20 au 22 mars 2026 à Houlgate (Ligue de Normandie)

Victor DELACOUR (24) et Arnaud SCHRODER (47) ont assisté à cette formation en tant que bénévoles de l'arbitrage. Ils étaient accompagnés de Victor BORIE (CTA Gironde) et Tanguy FLOZE (CTA Vienne).

- Formation niveau 1 le 28 mars 2026 au Haillan

David WAILLIEZ assure une formation niveau 1 pour 11 stagiaires avec la participation de l'IR2F.

- Finale du Challenge Jean LEROY du mardi 31 mars au jeudi 2 avril 2026 au CNF de Clairefontaine

Nathan SORNET, de la section sportive filière arbitrage de Niort, a été sélectionné par la Direction de l'Arbitrage pour participer à cette finale.

- Stage de préparation des candidats fédéraux et promotionnels FFF des vendredi 3 et samedi 4 avril 2026 à Puymoyen

Après une visioconférence le mercredi 18 mars 2026, un stage de préparation des candidats FFF est organisé le vendredi 3 avril à Puymoyen (repas à 20h00 et cours à 21h00). Ensuite des visioconférences sont programmées les mercredi 15 et 29 avril puis le mercredi 6 mai pour des examens fédéraux le samedi 16 mai 2026

Le samedi 4 avril 2026, les candidats FFF seront rejoints par les arbitres promotionnels pour un stage en commun.

- Challenge Fétis Lahitte le samedi 4 avril 2026 à Langon (33) et La Mothe St Héray (79)

La CRA doit désigner 6 arbitres Futsal sur chaque site.

- Stage JAR potentiels candidats JAF du mardi 7 au jeudi 9 avril 2026 au Haillan

Un stage avec 18 jeunes arbitres (14 garçons et 4 filles) est planifié du 7 au 9 avril 2026 au Haillan en même temps qu'un stage de l'ETR.

- Stage Interligues U15-U17 Garçons Futsal du 14 au 16 avril 2026 à La Chapelle sur Erdre (44)

Jules FONTAINE, Jeune Arbitre Régional, retenu suite au stage Futsal des vendredi 13 et samedi 14 février 2026 au Haillan, participera à ce stage Interligues Futsal et se déplacera avec la sélection de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine encadré notamment par Olivier GUITON.

- Finales Régionales Festival Foot U13 Pitch du vendredi 24 au dimanche 26 avril 2026 à Mérignac

Un mail a été adressé aux responsables de pôle arbitrage et présidents de CDA afin qu'ils transmettent à la CRA dès le lundi 30 mars 2026 les coordonnées et les photos des arbitres masculins et féminins sélectionnés lors des finales départementales du samedi 28 mars 2026.

Les rencontres se dérouleront à Mérignac et les arbitres ainsi que leur encadrement seront hébergés au Centre Technique du Haillan.

Les 3 CTRA (Sandra, Julien et David) ainsi qu'Olivier Thual et des membres de la CRA complèteront l'encadrement.

Lors des finales régionales, la CRA devra proposer un jeune arbitre masculin et une jeune arbitre féminine à la Direction de l'Arbitrage pour participer à la finale nationale des 6 et 7 juin 2026 à Capbreton.

Informations et questions diverses

- Courriel de Xavier MOMPEAN TOISON, candidat Jeune Arbitre Régional, précisant mettre un terme provisoire à l'arbitrage pendant une formation (fin de saison 2025/2026 et 2026/2027) et espérant retrouver le niveau acquis à son retour.

La CRA étudiera sa demande lors de son retour à l'arbitrage.

- Courriel d'Ingrid NIERCIHLO (AA R1) informant la CRA de sa grossesse.

Conformément à l'article 18 de son règlement intérieur, la CRA, pour cette saison 2025/2026 et pendant une année à compter de son retour, la maintient dans sa catégorie Arbitre Assistante Régional 1.

- Courriel de Chloé PERROGON, candidate R3, informant la CRA de son absence professionnelle jusqu'à la fin de la saison (Haguenau),

- Courriel de Lionel LABBEE (R3) sollicitant la CRA pour un changement filière (AA R2) à la fin de la saison 2025/2026,

- Courriel d'un arbitre Régional 3, suspendu pour une durée de 6 mois, interrogeant la CRA sur son affectation pour la saison 2026/2027.

Compte tenu qu'il n'a pas pu satisfaire à ces observations, la CRA l'informe qu'il perd son titre d'Arbitre Régional 3 et qu'il sera remis à la disposition de sa CDA pour la saison 2026/2027,

- Courriel d'Adèle BORDRON souhaitant intégrer la filière assistante pour la saison 2026/2027. Sandra RENON, CTRA féminines, l'a informé ainsi que sa CDA des modalités à mettre en place pour faciliter la transition.

- Courriel de Valentin ROUGIER (R2) informant la CRA d'une réflexion pour intégrer la filière assistant la saison prochaine,

- Courriel de Kenzo SECK IBRAHIM (AA R2) informant la CRA de son absence aux examens de mi et fin de saison pour raison professionnelle. Il est depuis le 1^{er} février 2026 en formation d'intégration professionnelle de sapeur-pompier en Ille et Vilaine,

- Courriel d'Hassan ZIAD (AA R1) s'excusant de n'avoir pu participer aux examens de fin de saison et qu'il est en arrêt pour raison médicale. Son dossier sera transmis au médecin de la commission régionale médicale,

- Courriel du SA Mérignac sollicitant la CRA pour la désignations de 8 arbitres minimum pour leur tournoi U13 des 4 et 5 avril 2026. La CRA donnera une suite favorable sous réserve de l'homologation du tournoi,

- Courriel d'un arbitre Régional 2 concernant des propos tenus dans les vestiaires par un observateur. La CRA prend note et met le dossier en attente,

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 24 mars 2026 en visioconférence – PV n°7

PAGE 11/11

- Réunion de fin de saison des arbitres régionaux
Olivier THUAL propose aux membres de la CRA que cette réunion se tienne le même jour que les finales de la Coupe Nouvelle-Aquitaine à Hagetmau (40). Il va effectuer des démarches auprès de la CDA du District des Landes,
- Jean Robert CLOFF :
 - questionne le président sur la date de publication de la note d'information sur les classements 2025/2026. Elle va être rédigée et publiée courant avril 2026,
 - informe les membres de la CRA de la publication sur le site du District de Dordogne Périgord d'une assistance de rédaction (de rapport) disciplinaire dans la rubrique arbitrage – documents CDA,
- David PLAINCHAMP informe les membres de la CRA que :
 - les rapports d'observations d'arbitres Futsal n'ont pas été transmis par les observateurs fédéraux,
 - une base de questions Evalbox Futsal va bientôt être transmise aux arbitres Futsal et un examen aura lieu le samedi 30 mai 2026 à Puymoyen,
- Julian GRELOT, CTRA, remercie notamment David PLAINCHAMP pour le Futsal ainsi qu'Olivier THUAL et Hakim MAHAOUDI pour la préparation des examens théoriques des arbitres régionaux compte tenu qu'avec Sandra RENON, ils n'ont été que deux salariés de l'arbitrage pendant un semestre.
- Olivier THUAL demande des volontaires au sein de la CRA pour procéder à la correction des examens théoriques des arbitres régionaux :
 - Evalbox : Julian GRELOT
 - Test vidéo : Béatrice MATHIEU
 - Situation d'analyse vidéo : Hakim MAHAOUDI
 - Questionnaire : Olivier THUAL, Jean-Robert CLOFF, Bertrand JOUANNAUD et Georges CASCARINO

Fin de la réunion à 22h20

*Le Président,
Olivier THUAL*



*La Secrétaire de séance,
Béatrice MATHIEU*



*Procès-verbal transmis le 26/05/2026 à La Secrétaire Générale Catherine VEYSSY.
Procès-verbal validé le 27/05/2026 par La Secrétaire Générale Catherine VEYSSY.*